



Microfinance Index of Market Outreach and Saturation

Maroc

Janvier 2018

Un remerciement particulier est adressé à Creditinfo pour la transmission des données qui ont servi de base au présent rapport.

Copyright 2018 réservé à l'Association MIMOSA-Microfinance.

Vous vous apprêtez à lire ce rapport ? Cet avertissement vous est adressé!

Le projet MIMOSA est financé par le marché et dépend principalement de commandes et d'abonnements. Cependant, nous croyons aussi au partage de l'information. Pour cette raison, ce rapport est mis gratuitement à la disposition de toutes les institutions financières placées sous la supervision de Bank Al-Maghrib (y compris les associations de microcrédit), ainsi qu'à la disposition de JAIDA, du Centre Mohammed VI, de Bank Al-Maghrib, du gouvernement du Maroc et des étudiants et chercheurs basés au Maroc.

Si vous lisez ce rapport sans être ni abonné ni membre des institutions susmentionnées, **vous portez atteinte à la viabilité à long terme de ce projet.** Fermez cette page ou rangez ce rapport! Et contactez-nous afin d'obtenir un exemple de rapport et un devis pour un abonnement adapté à vos besoins! Et sinon, vivez avec cette culpabilité... Certes, nous comprenons que votre organisation dispose de financements limités. Mais nous aussi et sans les recettes d'abonnement, ce rapport n'existerait pas. Alors faites ce que vous avez à faire!

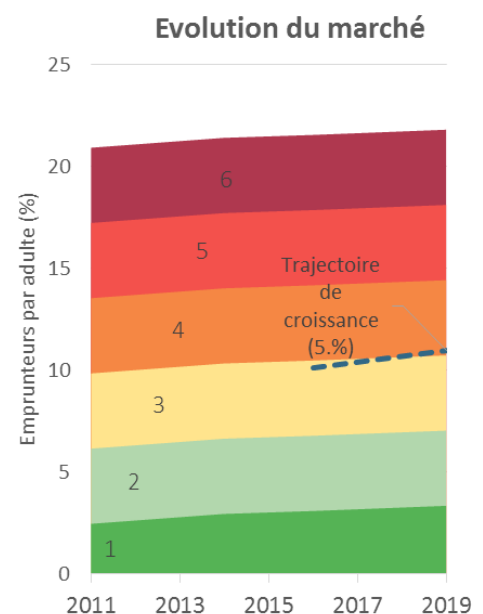
Pour vous abonner ou demander la permission de citer ce rapport dans une publication, merci de nous contacter : info@mimosaindex.org.

Le score MIMOSA pour le Maroc est 3, et le marché est proche de l'extrémité supérieure de sa capacité normale. Les risques de surendettement sur le segment de la microfinance y sont limités. En outre, des mécanismes de prévention suffisamment développés (bureau de crédit, réglementations et pratiques garantissant la protection des consommateurs) laissent à penser que le Maroc peut, à long terme, supporter des taux de pénétration du crédit plus élevés qu'actuellement, notamment sur le segment de la microfinance. Et pourtant, la demande pour l'offre actuelle des AMC demeure limitée, comme en attestent les faibles taux de croissance affichés ces dernières années par ce segment.

Le score MIMOSA du Maroc s'appuie sur un taux de pénétration du crédit de 10.1% dans la population adulte pour le mois de mars 2017¹. Toutefois, ce taux de pénétration général masque un paysage plus complexe. Contrairement à de nombreux pays parvenus au même niveau de développement, le secteur financier au Maroc est scindé en deux marchés presque totalement distincts, caractérisés par des comportements d'emprunt très différents.

Les 5 millions de Marocains salariés et leurs conjoints (soit une population adulte totale estimée à environ 7,5 millions²) représentent 75% du total des emprunteurs et bénéficient des services des banques et des établissements de crédit (plus loin collectivement nommées « institutions financières traditionnelles »). Leurs comportements d'emprunt sont relativement proches de ceux des pays développés : les prêts hypothécaires représentent une grosse portion des prêts et l'endettement multiple y est relativement commun (25% des emprunteurs ont souscrit à deux prêts ou plus et 8% en cumulent trois ou plus).³ Nous estimons que le taux de pénétration du crédit pour cette frange de la population s'élève à 30%.

	2011	2014	2016	2019
IDH	0,623	0,645	0,647	0,654
Densité démographique par km ²	61,9	65,0	66,2	70,3
Note du bureau de crédit	24,3	35,1	41,0	49,2
Capacité de crédit	6,2	6,6	6,8	7,0
Emprunteurs (% pop. adulte)	~8.5-9.5	~8.5-9.5	9,60	11,0
Microcrédits (% pop. adulte)	3,4	3,5	3,7	4,0
Score MIMOSA	3	3	3	4
Cartes de crédit par adulte	0,4	1,7	-	-
Score MIMOSA de pénétration des cartes de crédit	Normal	Normal	-	-
PIB par habitant (cours actuel \$)	3,149	3,312	3,063	3,370
PIB, TCAM sur 3 dernières années (devises constantes)	4,4%	4,3%	2,8%	4,1%



¹ Le rapport MIMOSA consacré en 2015 au Maroc indiquait un taux de pénétration de 4,4% d'emprunteurs par adulte à la fin de l'année 2014. Ce taux s'appuyait sur les données du Centre Mohammed VI pour la microfinance auxquelles nous avons ajouté une estimation de la pénétration du crédit bancaire dérivée de l'étude Index 2011. A cette époque, le projet MIMOSA n'avait pas accès aux données du bureau de crédit Creditinfo qui n'a commencé à compiler les données des AMC qu'en 2014. Sur la base des données améliorées désormais disponibles, nous avons actualisé le taux de pénétration et les scores pour 2011 et 2014. Pour de multiples raisons méthodologiques, des écarts entre l'étude Index par rapport aux données effectives de crédit ne sont pas inhabituels et sont décrits dans le document méthodologique MIMOSA qui est à votre disposition sur notre site internet.

² Dans ces 7,5 millions sont inclus un panaché de foyers avec 2 adultes salariés ou un adulte salarié. Nous rattachons la plupart des adultes salariés à un foyer. Nous considérons que les non-salariés mariés avec un(e) salarié(e) font partie de la clientèle cible des banques.

³ Rapport de stabilité financière 2016, Bank Al Maghrib

D'un autre côté, les travailleurs indépendants et les personnes sans emploi qui, avec leurs conjoints, représentent environ 15 millions de personnes, affichent des taux d'emprunt plus faible (5-7%) et bénéficient presque exclusivement des services des Associations de microfinance (AMC). Dans ce segment du marché, l'endettement multiple est très rare (1,5% des emprunteurs ont souscrit à 2 prêts ou plus) et tant les données du bureau de crédit que les entretiens avec les dirigeants d'AMC font ressortir que presque tous ces emprunteurs multiples ont exclusivement recours aux AMC.

En raison de la séparation presque totale en ces deux segments servis par des institutions distinctes, toute analyse de la capacité du marché et de la pénétration du crédit au Maroc doit reconnaître cette différence et traiter ces marchés en conséquence. Dans ce rapport, nous nous attardons avant tout sur le segment de la microfinance qui sert le segment des travailleurs indépendants et des personnes sans emploi fixe.

Nous continuons d'estimer que la capacité d'emprunt calculée pour le Maroc est bridée par des facteurs culturels et religieux, et conservons la décote de 30% appliquée dans le rapport 2015, ce qui ramène la capacité d'emprunt de 9,7% à 6,8% au niveau national (cf. Analyse à la fin de ce rapport).

Catégories	Note	Indicateur	2014	2016
Saturation	3	Pénétration du crédit > capacité de crédit	2,8%	2,8%
	n.a.	Pénétration des cartes de crédit	1,7%	n.a.
Régulation	●	Qualité générale de la réglementation	52/100	55/100
	●	Supervision du surendettement	3/3	2/2
	●	Méthodes de recouvrement appropriées	0/2	*
	●	Qualité du bureau de crédit et des rapports de crédit	67/100	67/100
Concurrence/s urchauffe	●	Intensité de la concurrence (HHI)	2 423	2 582
	●	% d'emprunteurs ayant 3 prêts ou plus	1,1%**	5,6%**
	●	TCAM du portefeuille de prêts MF, en valeur, 3 dernières années > croissance du PIB	8% vs. 3,2%	8% vs. 3,5%
	●	Croissance attendue du portefeuille de prêts MF, en valeur, 12 prochains mois > croissance attendue du PIB	11% vs. 4,9%	5% vs. 4-5%
Maturité des IMF	●	% clients des AMC ayant <10 ans ou > 20 ans d'existence	0 % < 10 ans & 0% >20 ans	38% >=20 ans
	●	Expérience d'une crise durant les 15 dernières années	Crise en 2008-10	Crise en 2008-10
Transparence/ disponibilité des données	●	Transparence, note combinée	2,4	2,3
	●	% d'AMC ayant obtenu une notation dans les 2 dernières années	100%	25%
Autres risques	●	Exposition au risque de taux de change	0%	0%
	●	Niveau des taux d'intérêt (MF)	38%	37%

* Nous attribuons à ce facteur une valeur de prévention des risques en dépit du très faible score attribué par Microscope sur cet indicateur. Notre avis se fonde sur le fait que 3 grandes AMC marocaines ont récemment reçu une certification Smart Campaign ** La valeur pour 2014 provient d'une étude commanditée par IFC en 2014 et ne vaut que pour le segment du microcrédit et pas pour tous les types de prêts. La valeur 2016 vaut pour la totalité du marché.

Cette appétence très modérée pour le crédit parmi la population ciblée par les AMC, couplée à l'aversion des AMC pour le risque (un positionnement figé depuis la crise de 2008-2010) a débouché sur une croissance très lente du nombre de microemprunteurs durant la période 2013-2016 (4% par an en moyenne).

Cette tendance à une croissance lente est susceptible de perdurer puisque la plupart des AMC font état d'un objectif de croissance de 10% mais indiquent qu'elles se contenteraient d'une croissance effective de 5%. L'encours auprès des institutions financières traditionnelles a également progressé d'environ 5% chaque année entre 2013 et 2016, et connaît une décélération progressive. Tablant sur un taux de croissance de 5% pour les 3 prochaines années, nos projections anticipent un score MIMOSA potentiel de 4 pour 2019.

Compte tenu des taux de croissance faibles à modérés, d'un degré raisonnable de transparence et d'une concurrence modérée (les 3 principales AMC continuent de servir environ 80% du marché en termes d'emprunteurs et il n'y a pas de nouveaux entrants significatifs⁴), l'organisation du marché du microcrédit au Maroc ne présente pas de facteurs de risque majeurs. La transparence des AMC pourrait néanmoins être améliorée grâce à une mise à disposition plus systématique de rapports financiers audités ou de notations sur leurs sites internet et à une publication plus fréquente de statistiques agrégées par le Centre Mohammed VI (dont le site est actuellement en cours de refonte). La transparence quant à la portée des services des institutions financières traditionnelles pourrait également être améliorée même si le rapport de stabilité financière publié chaque année par Bank Al Maghrib apporte des éclairages utiles.

Enfin, eu égard à la protection des consommateurs, le Maroc a accompli des progrès ces dernières années afin de bâtir un cadre réglementaire qui contribue à prévenir le surendettement. La loi édictant des mesures de protection du consommateur (n°31-08) promulguée en 2011 est progressivement entrée en application. Elle inclut notamment des prescriptions relatives à la transparence des services de crédit, prohibe l'usage de clauses contractuelles abusives, définit les types d'actifs qui ne peuvent être saisis sans risquer de priver l'emprunteur de ses moyens de subsistance de base (logement, lit, vêtements, ustensiles et appareils de cuisine, etc.)

En 2016, plusieurs nouveaux décrets ont été promulgués régissant notamment les mécanismes de recours. Les associations de microcrédit sont soumises à la plupart de ces règlements. L'envoi de rapports à la Centrale de Risques nationale est devenu, en 2014, obligatoire pour les institutions de microcrédit et Creditinfo couvre désormais l'essentiel du marché du microcrédit.

Les récentes certifications Smart Campaign octroyées par Microfinanza Rating au Maroc⁵ indiquent que les associations de microcrédit font bon usage des informations livrées par la centrale des risques dans leurs activités de prêt et que dans la plupart des cas, elles disposent aussi de procédures susceptibles d'éviter l'usage de pratiques de recouvrement inappropriées par leurs employés.

⁴ Bab Rizq Jameel, l'AMC fondée par une ONG saoudienne en 2011 semble avoir une couverture modeste même si des chiffres précis ne sont pas disponibles.

⁵ Certifications au titre de la protection des clients : Al Amana, jan. 2017 ; Attawfiq, jan. 2017, Fondation Crédit Agricole (Tamwil El Fellah), mai 2016 – Notation sociale : Al Amana, nov. 2016; Notation des institutions de microfinance : Attadamoune, juil. 2017

Scores MIMOSA par région

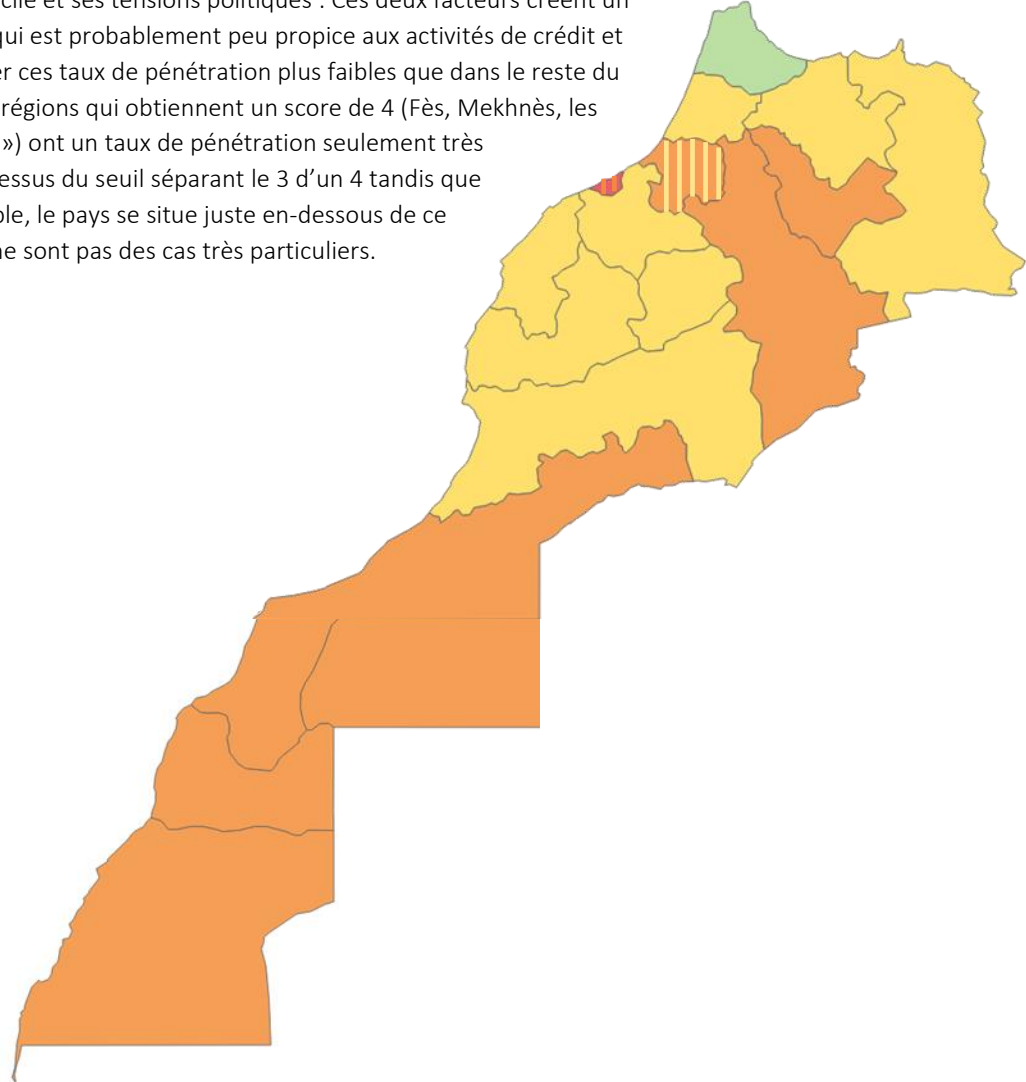
Les taux de pénétration régionaux sont en majorité proches de notre estimation de la capacité et les scores pour la plupart des régions s'élèvent donc à 3, malgré quelques exceptions notables.

Les régions de Casablanca et Rabat se démarquent clairement, tant en terme de pénétration du crédit qu'en terme de niveau de développement (avec un IDH à 0,781, la région de Casablanca s'approche plutôt d'un "développement humain élevé"). Ces deux centres économiques du Maroc concentrent aussi une grosse part de la population salariée et, par conséquent, des prêts des institutions financières traditionnelles, qui représentent 85-90% des prêts dans ces deux régions. Pour ce segment du marché, notre décote de 30% pratiquée sur la capacité liée aux « facteurs religieux/culturels » est probablement excessive et mène à une surestimation du degré de saturation. Nous indiquons donc des plages de scores pour ces deux régions afin de refléter cette plus grande incertitude (4-5 pour Casablanca et 3-4 pour Rabat).

Casablanca et les deux régions encerclant Casablanca et Rabat (Chaouia-Ourdigha et Gharb-Chrardra-Beni Hssen) se distinguent par leur taux important d'endettement multiple (8 - 9% des emprunteurs ont 3 emprunts ou plus contre une moyenne nationale de 5%). L'endettement multiple concerne quasiment uniquement les emprunteurs des institutions financières traditionnelles et constitue un signe évident de la saturation croissante sur ce segment du marché.

Région	Population (000)	IDH	Densité démographique (par km ²)	Score MIMOSA	Capacité de crédit (%)	Emprunteurs par adultes (%)	Pénétration excédant la capacité
Niveau national (données locales)	34 487	0,647	66	3	6,8	10,1	3,3
Grand Casablanca	4 411	0,781	600	5	10,9	18,4	7,5
Sous-Massa-Daräa	3 677	0,619	52	3	6,4	6,7	0,3
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3 647	0,602	117	3	6,4	8,3	1,8
Tanger-Tetouan	3 237	0,629	280	2	7,5	6,3	-1,2
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	2 735	0,719	286	4	8,7	15,3	6,6
Meknès-Tafilalet	2 352	0,632	30	4	6,4	10,3	3,9
Doukala-Abda	2 196	0,606	165	3	6,7	8,2	1,6
Oriental	2 134	0,638	26	3	6,5	9,0	2,5
Gharb - Chrarda - Beni - Hssen	1 934	0,613	220	3	7,0	8,7	1,7
Chaouia-Ourdigha	1 924	0,646	115	3	7,0	7,8	0,8
Fés-Boulemane	1 848	0,650	91	4	6,9	11	4,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	1 795	0,535	74	3	5,3	5,7	0,4
Tadla-Azilal	1 627	0,581	95	3	6,0	7,8	1,8
Régions du Sud	972	0,679	2	4	6,9	11,1	4,2

Les régions de Tanger—Tetouan et Taza—Al Hoceima—Taounate reçoivent respectivement un score de 2 et un 3 très modeste. Ces deux régions incluent une portion de la région du Rif, qui est connue pour sa situation économique difficile et ses tensions politiques : Ces deux facteurs créent un environnement qui est probablement peu propice aux activités de crédit et pourrait expliquer ces taux de pénétration plus faibles que dans le reste du pays. Les autres régions qui obtiennent un score de 4 (Fès, Mekhnès, les « régions du sud ») ont un taux de pénétration seulement très légèrement au-dessus du seuil séparant le 3 d'un 4 tandis que dans son ensemble, le pays se situe juste en-dessous de ce même seuil : ils ne sont pas des cas très particuliers.



Analyse : De la religion, ou l’histoire de deux marchés

L’enquête MIMOSA conduite cette année a de nouveau relevé qu’une large frange de la population invoque des “convictions personnelles” ou des “croyances religieuses” comme l’une des principales raisons pour lesquelles ils s’abstiennent d’emprunter⁶. Les discussions avec les personnes interrogées ont plus généralement mis en lumière une connotation négative du crédit qui est associé à une situation de besoin plutôt qu’à un investissement ou à une prise de risque positive (les expressions « ne pas avoir besoin de crédit » et « ne pas être dans le besoin » étaient utilisées de manière interchangeable). Une telle association négative liée au crédit a été recensée dans divers articles scientifiques et est particulièrement bien décrite dans le chapitre 6 du livre *Microfinance in Crisis*⁷.

La crainte des conséquences d’un non-paiement ou d’un retard de paiement dissuade aussi fortement les personnes d’emprunter et plus particulièrement d’emprunter avec un groupe. Bon nombre de personnes interrogées ont déclaré avoir entendu dire que des emprunteurs avaient été emprisonnés ou menacés d’emprisonnement parce qu’ils n’avaient pas remboursé ou faisaient partie d’un groupe d’emprunteurs dont un des membres était en défaut de paiement. Il est évidemment difficile de séparer l’affabulation d’une défiance née de véritables menaces proférées par des agents de crédit pendant le processus de recouvrement. Cependant, si les pratiques des agents de crédit sont aujourd’hui bien encadrées, il est probable qu’en 2008 - 2009 les agents de crédit aient testé diverses stratégies de recouvrement, y compris des stratégies potentiellement contreproductives tels que la menace d’une peine de prison⁸ : leur salaire de base était relativement bas, leurs primes ont été subitement affectées par le haut niveau de PAR et ils n’étaient pas solidement formés aux pratiques de recouvrement en raison des très faibles taux de défaut des années précédentes.

Nos enquêtes révèlent aussi que les emprunteurs-cible, qui sont souvent des personnes ayant un faible niveau d’éducation, peu de connaissance de leurs droits et des difficultés à comprendre les contrats signés, jugent les AMC intimidantes (comme probablement la plupart des autres institutions). Il convient de noter que malgré son score de développement humain moyen sur l’échelle IDH (123^{ème} sur 188 pays), la performance du Maroc en matière d’éducation (une des composantes de l’IDH) est, en fait, alignée sur celle des pays classés dans la catégorie du “développement humain faible” : avec seulement 5 années d’études en moyenne pour les adultes, le Maroc se situe à la 155^{ème} place sur 188 pays sur cet indicateur. Il est probable que ce faible niveau d’éducation, qui est particulièrement prévalent parmi la clientèle ciblée par la microfinance renforce encore la méfiance culturelle envers le crédit. Même si les AMC ne peuvent pleinement compenser les faiblesses du système éducatif marocain, une attention plus marquée pour l’éducation financière et des formations pratiques pourrait être une piste pour renforcer l’appétence pour le crédit parmi la population ciblée par les AMC.

Les taux élevés d’emprunt au sein de la clientèle ciblée par les institutions financières traditionnelles peut, en effet, laisser à penser que les inhibitions culturelles susmentionnées sont moins prévalentes parmi les Marocains plus éduqués et plus aisés, qui ont une vision plus séculière sur le crédit et sont plus conscients de leurs droits en tant que consommateurs.

⁶ 24% des personnes interrogées lors de l’enquête MIMOSA cette année vs. 32% lors de notre enquête en 2015. Ces résultats s’inscrivent dans la droite ligne d’autres enquêtes menées au Maroc et de l’expérimentation menée en Jordanie par Dean Karlan, qui a démontré un taux de souscription de 20% supérieur pour les produits de crédit conformes à la Shariah par rapport aux produits conventionnels. <https://www.cgap.org/sites/default/files/Brief-Understanding-Demand-for-Sharia-Compliant-Loans-March-2016.pdf>

⁷ Guérin I., Labie, M. and Servet J.-M. (2015) The crises of microcredit, Zed Books, London, 288 p.: chapitre 6. The social credibility of microcredit in Morocco after the default crisis – Morvant-Roux Solène and Roesch Marc. Ce chapitre se fonde principalement sur un article disponible en ligne : Solène Morvant-Roux, Isabelle Guérin, Marc Roesch, Jean-Yves Moisseron. Adding value to randomization with qualitative analysis: the case of microcredit in rural Morocco. World Development, <http://hal.ird.fr/ird-01471911>

⁸ Exemples d’anecdotes publiées : <http://attacmaroc.org/fr/wp-content/uploads/2016/06/Brochure-FRdef-1.pdf>.

Contrairement au segment de la microfinance, le segment des emprunteurs salariés montre à vrai dire des signes de saturation avec un ralentissement de la croissance, un PAR relativement élevé et un endettement multiple beaucoup plus développé. En dépit de ces préoccupations sur le marché traditionnel du crédit aux particuliers, les risques potentiels d'effet de contagion au microcrédit sont faibles. La séparation presque complète des deux segments, combinée à un plafonnement des taux d'intérêts au Maroc pour les institutions financières traditionnelles (actuellement à 14%) rend peu probable leur entrée sur le segment du microcrédit en réaction à un ralentissement de la croissance auprès de leur clientèle habituelle.

Guide de l'utilisateur

Ceci est un guide résumé. Pour une explication complète de la méthodologie de calcul des taux de pénétration et de capacité, consulter le document MIMOSA Whitepaper.

L'indice MIMOSA est composé de plusieurs données. Le score principal évalue la proportion dans laquelle la pénétration du crédit excède la capacité de marché estimée. Les différents scores et leurs interprétations sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Score MIMOSA	Pénétration en sous- / surcapacité		
	Pourcentage	Ecart type	Type de marché
6	>11.1%	3+	Saturé
5	7.4-11.1%	2 a 3	
4	3.7-7.4%	1 a 2	
3	0-3.7%	0 a 1	Normal
2	-3.7 - 0%	-1 a 0	
1	< -3.7%	< -1	Sous-capacité

Au-delà du score, nous incluons les composantes qui sous-tendent le calcul de la capacité et de la pénétration :

Indice de Développement Humain (IDH) : développé par le PNUD pour évaluer le niveau de développement, il inclut le PIB par habitant, l'espérance de vie et des indicateurs relatifs au niveau d'éducation. L'échelle va de 0 à 1.

Densité de population par km² : indicateur standard obtenu auprès des agences de statistiques nationales.

Note des centrales des risques : obtenue à partir des indicateurs sur l'Obtention de Prêts du rapport Doing Business de la Banque Mondiale. Nous incluons le niveau de couverture et l'étendue de l'information fournie (historique de remboursement et montant de prêts en cours). L'échelle va de 0 à 400.

Capacité de crédit : % des adultes considérés comme des emprunteurs potentiels selon le modèle MIMOSA.

Emprunteurs par adulte : obtenu à partir de plusieurs sources incluant le Global Findex, les rapports des banques centrales et des centrales des risques, et les enquêtes de terrain MIMOSA.

Emprunteurs de microcrédits (% de prêts) : nombre de prêts actifs d'institutions de microfinance. Généralement définies comme les institutions enregistrées comme telles auprès du régulateur, ou membres de l'association de microfinance. Les emprunteurs ayant souscrit plusieurs prêts auprès de la même institution ne sont comptés qu'une fois.

Emprunteurs par carte de crédit (% des adultes) : nombre d'adultes avec un encours de carte de crédit. Chiffres du Global Findex.

Score des cartes de crédit : pénétration rapportée à la capacité. Notée sur une échelle à trois points, désignant un marché sur lequel la demande de cartes de crédit est en sous-capacité, normalement servie ou saturée.

PIB, TCAM sur 3 ans (\$ courants) : taux de croissance annuel moyen du PIB sur 3 ans. Chiffres du IMF WEO.

PIB per capita (devise locale constante) : chiffres du IMF WEO.

En complément, nous incluons une liste d'indicateurs considérés comme des facteurs d'augmentation ou atténuation du risque qui, de manière cumulée, peuvent améliorer ou affaiblir la capacité d'un pays à faire face à des niveaux plus élevés de pénétration.

Catégorie	Indicateur	Source	Atténuation du risque 	Neutre 	Augmentation du risque 
Régulation	Qualité de la régulation	Note globale microscope (0-100)	>=75	50-75	< 50
	Protection du consommateur (prévention du surendettement)	Note Microscope 4.2.1	3	2	0 ou 1
	Protection du consommateur (recouvrement)	Note Microscope 11.3.2	2	1	0
	Central des risques et reporting	Note Microscope 10	>=75	50-75	< 50
Concurrence / surchauffe	Intensité de la concurrence	Indice Herfindahl-Hirschman	HHI > 3,000	1,500 < HHI < 3,000	HHI <1,500
	Endettement croisé	Emprunteurs ayant 3 prêts ou plus (%)	<5%	5-15%	>15%
	Croissance passée	TCAM du portefeuille de prêts sur 3 ans	<2x croissance du PIB	2-3x croissance du PIB	>= 3x croissance du PIB
	Croissance projetée	Projections de portefeuille sur 12 mois	<2x croissance projetée du PIB	2-3x croissance projetée du PIB	>= 3x croissance projetée du PIB
Maturité des institutions de microfinance	Age des institutions financières	% des clients d'IMFs de >20 ans ou <10 ans d'existence	> 65% des emprunteurs auprès d'IMFs de plus de 20 ans	Autre	>65% des emprunteurs auprès d'IMFs de - de 10 ans
	Expérience des crises	Date de la dernière crise	Le marché a connu une crise dans les 15 dernières années	Pas d'expérience des crises	
Transparence	Note combinée	Voir onglet Transparence	>=3		<1.5
	Ratings	% d'IMFs leader notées dans les 2 dernières années	>=75	50-75	<50
Autres risques	Exposition au risque de change	% du portefeuille de prêts en devise étrangère	<10	10-25	>=25
	Niveau des taux d'intérêt	TEG moyen pondéré par le nombre d'emprunteurs	<30%	30-60%	>60%